

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Commissaire,
Chers amis,

INTRODUCTION

Ceux qui me connaissent – et vous faites bien entendu partie de ceux là – savent que je n'ai jamais tenu et ne tiendrai jamais de double discours : j'appelle le bien et le mal par leur nom et je ne travestis ni l'un, ni l'autre.

Or, c'est un mal moral, un mal aussi profond qu'impalpable qui tourmente aujourd'hui le sport européen. Alors je veux, je dois vous mobiliser, Mesdames et Messieurs les Ministres, face à un défi essentiel : celui de la lutte contre les matches truqués.

C'est donc avec la plus grande conviction que je vais défendre devant vous un projet largement réfléchi ; un projet qui vise à apporter une solution mesurée et humaine à la double menace du désordre et de l'injustice ; un projet qui vise rien moins qu'à mettre fin à une situation intolérable.

MATCHES TRUQUES

Je dis que la situation est intolérable car pas une semaine ne passe, désormais, sans qu'il soit fait état ici ou là de matches truqués, et cela, je le souligne, en lien avec des activités de paris que l'on dit « sportifs ». Ces agissements mettent évidemment en cause l'intégrité des compétitions, mais surtout, ces agissements ébranlent certaines des valeurs que nous considérons tous – j'en suis persuadé – comme étant les plus fondamentales de la société moderne.

Face à cela, bien entendu, l'UEFA et le mouvement sportif ne sont pas restés engourdis, inertes ou attentistes. Nous avons au contraire redoublé d'efforts, d'esprit d'initiative et – je n'hésite pas à l'affirmer – de courage pour tenter d'endiguer les manipulations de résultats dans ce contexte des paris. Mais vous devez bien comprendre que ce fléau dépasse notre seule capacité d'agir. Pourquoi cela ? Eh bien la raison est aussi simple qu'elle est inquiétante : parce que les matches truqués sont devenus le terrain d'élection de réseaux criminels organisés. Nous ne pouvons donc pas partir en croisade seuls !

Certains parmi vous prétendront peut-être – ou même ont déjà prétendu – que l'autonomie du sport ferait ici obstacle à toute intervention des autorités publiques.

Bon... Vous connaissez mon attachement au principe de l'autonomie du sport. Je suis d'ailleurs l'un de ses premiers porte-paroles. Mais il n'est pas tolérable de se réfugier derrière cette autonomie dans le cas présent. Car les matches truqués constituent une atteinte manifeste à l'ordre public et, par voie de conséquence, justifient précisément l'intervention des autorités publiques.

Mesdames et Messieurs les Ministres, nous sommes arrivés à un stade où la situation requiert une initiative stratégique. Alors je vous le déclare : ce qu'il faut au sport européen c'est une stratégie qui repose sur l'incrimination de la fraude sportive, d'une part, et la reconnaissance du droit de propriété des organisateurs de compétitions, d'autre part.

L'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Bulgarie, la Pologne et le Portugal, tous ici présents, peuvent témoigner de l'urgence qu'il y a à criminaliser la fraude sportive. Ces pays se sont rendu compte que seule une infraction taillée à la mesure de ce fléau permettra de l'endiguer et de remédier aux lacunes des infractions classiques de blanchiment d'argent, d'escroquerie ou de corruption.

Chers amis, ce n'est pas le privilège d'une loi que je sollicite ici. Je sollicite simplement la juste reconnaissance d'un droit : le droit pour le football européen ne pas courir le risque de devenir la victime, sinon l'esclave, des paris en ligne et du crime organisé.

La généralisation du droit de propriété des organisateurs de compétitions doit être le second pilier d'une stratégie responsable, proportionnée et pleine de bon sens destinée à faire disparaître les matches truqués.

La France l'a bien compris, en inscrivant ce droit de propriété dans sa législation nationale. Mais dans la plupart des Etats membres de l'UE, ce droit fait défaut. Et tant que ce droit fera défaut, le sport restera à la merci des manipulations de résultats.

Si je vous demande de vous en inspirer, c'est parce que par sa seule présence dans nos législations, ce droit de propriété permettra d'améliorer l'éthique du sport. Son intérêt, sa force résident dans le fait qu'il permet à l'organisateur d'une compétition de s'entendre avec les opérateurs sur les faits de jeu pouvant faire l'objet de paris. Il permet également de convenir des mécanismes de transparence, de surveillance et de contrôle qui s'imposent en la matière.

Mesdames et Messieurs les Ministres, la reconnaissance de ce droit de propriété n'est pas généralisée. Il est urgent d'y remédier, car cette question intéresse tout à la fois la sincérité des compétitions, le financement du football de masse et le développement durable du sport européen, c'est-à-dire aussi, et en définitive, le développement durable de l'Europe...

FAIR PLAY FINANCIER

Il y a aujourd'hui certaines questions qui sont les questions de la décennie et qui sont là devant nous, inévitables. Celle de la bonne gouvernance du football européen en fait partie.

La bonne gouvernance implique notamment une gestion en bon père de famille, afin d'apporter au football de demain des solutions qui s'inscrivent dans la durée. C'est dans cette optique que nous avons conçu le Fair Play Financier.

Le Fair Play Financier repose sur une philosophie simple, mais profondément vertueuse : c'est que les clubs ne doivent pas dépenser plus d'argent qu'ils n'en ont. Je crois d'ailleurs que cette philosophie a acquis un nouveau caractère d'énergie avec la crise économique qui s'abat aujourd'hui sur notre continent.

Certains se demanderont peut-être : « pourquoi ne pas continuer à fermer les yeux sur les dépenses des clubs ? »... Tout simplement parce que la situation actuelle est mauvaise : au cours de l'année écoulée, les clubs professionnels ont accumulé plus d'1,2 milliards d'euros de pertes.

La situation est mauvaise, donc, parce que l'équité est ouvertement bafouée, que dis-je elle est ridiculisée. Lorsque des clubs creusent des déficits pour faire signer des stars, lorsque des équipes achètent des titres à crédit, lorsque des joueurs ne sont plus payés par leurs employeurs, eh bien je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer.

Et d'ailleurs, en laissant la situation financière des clubs se dégrader, le risque n'est-il pas grand de voir les matches truqués se multiplier ?

Alors avec la bonne conscience pour seule récompense, je sollicite votre appui formel afin d'inscrire le Fair Play Financier dans l'ordre moral du football d'aujourd'hui... et de demain.

EQUIPES NATIONALES

L'avenir, l'avenir immédiat du sport amène d'autres questions graves. Tel est le cas de la pérennité des sélections nationales.

Depuis ma première élection à la présidence de l'UEFA en 2007, je n'ai eu cesse de répéter que le modèle sportif européen repose sur des compétitions ouvertes où coexistent clubs et équipes nationales.

Pour l'ancien vainqueur du championnat d'Europe des nations que j'ai été et l'Européen convaincu que je suis, il m'a été permis de constater à quel point les grandes compétitions entre équipes nationales favorisent l'émergence d'un véritable patrimoine culturel européen. Le tirage au sort auquel vous venez d'assister suscitera, je l'espère, cette prise de conscience...

Aujourd'hui, pourtant, le risque est grand de ne plus voir les joueurs libérés lorsqu'ils sont appelés à défendre les couleurs, l'honneur et les valeurs de leur pays.

Cette situation me préoccupe au point que j'estime aujourd'hui nécessaire que des règles soient établies afin de protéger la continuité des équipes nationales. La législation espagnole pourrait, en la matière, servir d'exemple – elle qui prévoit expressément la mise à disposition obligatoire des joueurs en équipe nationale.

Mesdames et Messieurs les Ministres, je ne m'adresse pas seulement à votre générosité. Je m'adresse ici à ce qu'il y a de plus sérieux dans le sentiment politique d'une assemblée de législateurs. Et d'ailleurs, croyez-vous que je me serais résolu à vous interpeler comme vous me voyez le faire si j'avais pensé qu'une autre solution était encore possible ?

CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Commissaire,

Même si le sport peut sembler tourmenté, votre présence ici me rappelle qu'il est avant toute autre chose un outil d'éducation à la vie en société sans pareil : respect de l'autre, don de soi, ouverture à la diversité et intégration sont autant de vertus véhiculées par le sport et qui contribuent à la construction d'une citoyenneté européenne active et exemplaire, notamment auprès des jeunes.

A mes yeux, et pour plus d'un demi-milliard de nos concitoyens, le sport porte en lui les espoirs de demain. Il est donc capital que nous unissions nos efforts afin de protéger ses valeurs, dont le respect permettra à n'en pas douter de rendre l'Europe plus inclusive, plus pacifique et plus que jamais synonyme de solidarité.

Chers amis,

Je sais que d'autres avant moi sont venus jeter un cri d'alarme dans cette Assemblée. Ils vous ont appelé à agir, comme je viens de le faire, mais – souvent, trop souvent sans doute – à un point de vue autre que le mien – au point de vue du passé – tandis que je me place, moi, au point de vue de l'avenir.

L'avenir du sport européen, j'espère justement vous avoir démontré qu'il se bâtira par le biais d'initiatives tangibles, dans le respect des principes d'excellence, de partage, de démocratie, de transparence et de responsabilité qui nous caractérisent si bien l'UEFA. Je suis d'autant plus attaché à ces valeurs et à leur promotion quotidienne à travers notre continent qu'on les retrouve au cœur du projet européen pensé par Robert Schuman. Vous pouvez donc nous faire confiance et agir à nos côtés, notamment en fournissant à l'ensemble du mouvement sportif la sécurité juridique dont il a tant besoin, y compris pour lutter contre les matches truqués.

Vous avez entendu mes paroles. Je ne veux pas davantage influencer sur vos convictions. J'espère simplement que vos décisions seront les bonnes.

Ce dont je suis sûr, en tout cas, c'est que l'avenir appartient aux solutions que je vous ai proposées. Car le progrès ne s'hérite pas. Il se conquiert.

Merci.